



AVIS PUBLIC

AVIS D'ENTRÉE EN VIGUEUR DU RÈGLEMENT N° 2098-LAS-201

AVIS PUBLIC est donné par les présentes, que le conseil d'arrondissement de LaSalle a adopté le 4 juillet 2023, le règlement suivant :

2098-LAS-201 Règlement amendant le règlement de zonage numéro 2098 de manière à modifier le plan de zonage (Cédule A) pour agrandir la zone H07-11 à même la zone H07-13 afin d'y inclure le lot 1 930 087.

Ce règlement peut être consulté sur le site Internet de l'arrondissement de LaSalle ou en faisant une demande à cet effet par courriel à l'adresse greffe.lasalle@montreal.ca.

Ce règlement est entré en vigueur le 24 juillet 2023.

DONNÉ À LASALLE, ce 25 juillet 2023.

Nathalie Hadida, OMA
Secrétaire d'arrondissement